

## **Le Recteur de l'Académie de Nancy-Metz**

Vu la loi du 23 décembre 1901 relative aux fraudes dans les examens et concours publics,

Vu le code de l'éducation portant règlement général du brevet de technicien Supérieur,

Vu l'arrêté ministériel du 19 mai 1950 relatif aux fraudes aux examens et concours de l'enseignement technique,

Vu l'arrêté du 9 avril 2009, modifié par les arrêtés du 3 juin du 29 octobre 2010, portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur "assistant de gestion de PME PMI à référentiel commun européen"

## **ARRÊTE**

### **Article 1<sup>er</sup> :**

La commission de discipline du brevet de technicien Assistant de Gestion PME-PMI à référentiel commun européen, compétente pour prononcer des sanctions à l'encontre des auteurs de fraudes ou tentatives de fraudes commises à l'occasion du brevet de technicien supérieur Assistant de Gestion PME-PMI à RCE – session 2015, est composée ainsi qu'il suit :

### **Président de la commission de discipline :**

Madame FURLAN Elisabeth, Inspectrice d'Académie – Inspectrice pédagogique régionale

### **Membres de la commission de discipline :**

Monsieur ARTHAUD Francis, professeur d'économie-gestion au Lycée Jacques Marquette, Pont-à-Mousson en qualité de membre du jury de brevet de technicien supérieur Assistant de Gestion PME-PMI à RCE.

Monsieur BESNARD Hervé, chef de travaux au Lycée Robert Schuman, Metz en qualité de vice-président du jury de délibération du brevet de technicien supérieur Assistant de Gestion PME-PMI à RCE.

Monsieur FESNEAU Eric, en qualité de membre de la profession.

Madame QUERAUD Sophie, en qualité de membre de la profession.

**Secrétaires de séance :**

Monsieur VALEIX Frédéric, Gestionnaire de l'examen du brevet de technicien supérieur.

Madame ROSZAK Sylvie, Gestionnaire de l'examen du brevet de technicien supérieur

**Article 2 :**

Madame la Secrétaire Générale d'Académie est chargée de l'exécution du présent arrêté publié sur le site académique (<http://www.ac-nancy-metz.fr>) sous la rubrique examen.

Fait à Nancy, le 16 septembre 2015

Le Recteur,



Gilles PECOUT